



Lettre d'information Municipale

N°61
Avril 2011



Cepoy. *Communication*

www.ville-cepoy.fr

Chaque trimestre la parution du Cepoy Communication me permet de venir vers vous et vous informer des principaux événements communaux.

Concernant les travaux, les Cepoyens ont pu constater, voire subir ceux de la place St Loup : une partie était bien sûr due au dévoiement des différents réseaux et certains concessionnaires tel le Syndicat des Eaux de Puy-La-Laude en a profité pour revoir l'intégralité de ses réseaux de distribution d'eau potable qui, en raison de leur état, auraient nécessité une intervention dans les prochaines années.

Les travaux proprement dits du pont auront commencé quand paraîtra ce bulletin et seront principalement centrés sur le port. La date annoncée ce jour par la Sté Bouygues, en charge du chantier, pour le début de la coupure totale de la circulation est le 6 juin. Elle durera 12 jours. Nous reviendrons ensuite à une circulation alternée jusqu'à la fin des travaux prévue courant juillet.

Une fois le nouveau pont installé, débiteront les travaux du cœur du village pour une durée de 4 à 5 semaines.

Merci à vous tous de votre compréhension pour la gêne provoquée par les aménagements du centre bourg.

Les travaux dans le parc du château avancent conformément aux prévisions et l'on peut déjà avoir un aperçu du futur rendu.

Au niveau de la sécurité, deux axes actuellement se précisent selon le calendrier administratif qui, je dois l'avouer, n'est pas des plus rapide : la Police Intercommunale et la vidéosurveillance.

La Police Intercommunale a été adoptée lors du Conseil Communautaire du 20 décembre 2010 et conformément à la loi un délai de 3 mois a été respecté avant toute autre action.

Ensuite, la Commission de transfert des charges de l'AME se réunira en avril afin de définir la participation des quatre communes concernées par ce nouveau service.

Le résultat des travaux devra être validé par le Bureau, puis par le Conseil Communautaire de l'AME. Enfin, chaque conseil municipal devra, courant mai ou juin, voter une délibération acceptant ce transfert de charge, après quoi, l'installation de la Police Intercommunale pourra se concrétiser.

En ce qui concerne la vidéosurveillance, le dossier de notre commune est en cours d'instruction à la Préfecture du Loiret. Là aussi, quelques formalités restent à accomplir et sa mise en place devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre 2011.

Ce trimestre et particulièrement en mai, plusieurs événements importants interviendront dans notre commune, notamment l'hommage que j'ai tenu à rendre à un homme qui a marqué la vie de plusieurs générations de Cepoyens à savoir ; M. Pierre Gaston, en donnant son nom à la place située derrière la mairie.

Au cours du week-end du 8 mai, et en présence d'une importante délégation suédoise, sera également célébrée la commémoration du 8 mai 1945 et plusieurs manifestations, développées dans ce bulletin, seront organisées.

Voici dressées les actions majeures traduisant notre volonté d'évolution et d'animation pour notre commune durant ce trimestre.



Jean-Paul Schouleur, Maire de Cepoy

Sommaire

Informations municipales 3 à 9

Divers 10 à 14

- Bibliothèque municipale 10
- La sélection du trimestre
- La Bourse aux livres
- 10e anniversaire du Jumelage 11
- Civisme 11
- Informations générales sur la Suède 12
- La médiation familiale 13
- Les voies navigables de France 14

Histoire 15/16

- Il était une fois à Cepoy

Associations 17 à 21

- Amicale des écoles 17
- Le Nautic Club 17
- La Petite Reine 18
- Comité des fêtes 18
- La carpe de Cepoy 19
- US Football 19
- Club des toujours jeunes 19
- Pétanque de Cepoy 20
- Comité de Jumelage 20
- Association des Jeunes de Cepoy 21

Informations 22/23

- Recensement 22
- SMIRTOM 22
- Etat civil 22
- Calendrier des fêtes 23

ARTISAN
BOUCHER

L'ARTISAN BOUCHER

Votre boucher professionnel : Le savoir-faire et l'art de la présentation !



OUVERT 6 J/7

- Boucherie Viande de 1^{er} Choix
- Rôtisserie ▪ Buffet viande froide
- Charcuterie fabrication Maison
- Plats cuisinés à emporter
- Traiteur à emporter sur commande



OMÉGA 3 naturels

PIÈRE LIN TRADITION Bleu-Blanc-Coeur



SELECTION BOUCHÈRE

- MARDI • MERCREDI • VENDREDI • SAMEDI de 8h30 à 13h • 15h30 à 19h30
- JEUDI • DIMANCHE le matin de 8h30 à 13h

artisanboucher@orange.fr

8, PLACE DE SAINT-LOUP 45120 CEPOY ☎ 02 38 93 92 76

L'Église et son parking

Les arbres qui se trouvaient sur le parking de l'église ont été arrachés courant janvier afin d'être remplacés par une haie d'arbustes plus élégants et qui donneront de la couleur (forsythia...). Ce parking a également été matérialisé. Cet aménagement permet de dégager une vue imprenable sur les toits de Cepoy.

Le long de l'église et du parking, ont été plantés des arbustes et diverses plantes. Avec le printemps qui arrive, cela va embellir les hauteurs de Cepoy et mettre en valeur l'Église.



Réfection des différents réseaux

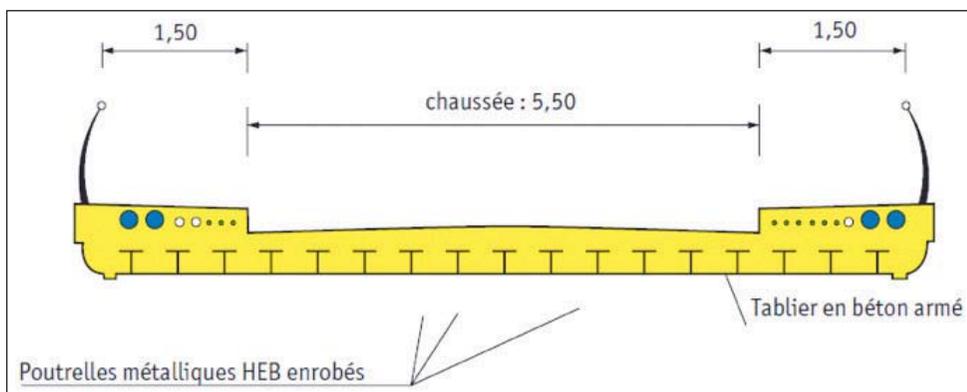
Le cœur de Cepoy est perturbé par une circulation alternée qui est due à la réfection des différents réseaux de distribution (eau, gaz, ...). Cela est nécessaire car ceux-ci sont vétustes et ne répondent plus aux normes de sécurité et d'hygiène.



Travaux du pont

Du fait de sa vétusté, ayant été construit en 1949, il était temps de remplacer le pont ! Le Conseil Général, la commune de Cepoy et les Voies Navigables de France ont décidé de refaire le tablier (là où se situe la chaussée) et tous les abords du pont (garde-corps) qui présentent de nombreux signes d'usure due au temps (armature apparente, éclats et fissures sur les murs du pont).

De nombreuses études ont été réalisées par des architectes et des maîtres d'œuvres (5 au total) mais une seule solution a été retenue qui consiste à fabriquer le support de la chaussée au port de Cepoy et de l'acheminer via le canal jusqu'à l'emplacement



du pont. Cela permettra de réduire le temps de coupure de la circulation. En effet, le pont est très utilisé par les automobilistes et les transporteurs et est de plus le seul axe routier pour relier Cepoy en son bourg. Le nouveau tablier a été étudié de façon à correspondre à l'ancien pont au niveau de l'épaisseur pour garder la même pente d'accès pour les routiers et les piétons mais aussi pour éviter toute gêne pour la navigation.

Coupe en travers du tablier

Ce qui changera sur le nouveau pont ce sont des trottoirs élargis qui permettront une circulation des piétons plus sécurisée, des garde-corps renouvelés et des réseaux de distribution (gaz, eau, téléphonie...) intégrés dans les trottoirs.

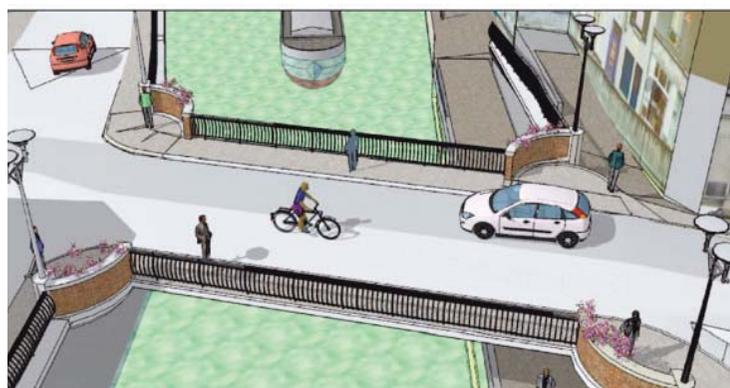
L'objectif final étant d'incorporer cet ouvrage dans son environnement et dans le cœur de village.

Les travaux se poursuivront jusqu'à fin juillet avec une coupure de la circulation des voitures au cours de la première quinzaine de juin.

Une passerelle sera installée au dessus de l'écluse pour les piétons. Vous trouverez à la Mairie, en exposition dans la salle du conseil, les panneaux informatifs du Conseil Général.

Parallèlement aux travaux du pont, la réfection de la place St-Loup et ses abords sera réalisée.

Vue de synthèse du pont du canal après les travaux





Un terrain multisports au parc du château

Début mars, un terrain multisports « AGORESPACE » a été construit dans le parc du château à côté du terrain de tennis. Deux jeunes cepoyens Mrs Thomas DOCO et Yoann JUMEAU, sous la responsabilité du chef de projet Agorespace, ont été embauchés pour l'aide au montage du terrain. Cette aire de sports en herbe synthétique a été montée en une semaine. Sur le terrain, sont tracées les marques de différents sports praticables tels que le football, le basket, le handball, le volley sur gazon, le badminton, le tennis ballon et le tennis.

4

Commission communication

Bienvenue à Cepoy : l'institut Beauté Gourmande

Carine PASSET a repris l'institut de beauté situé quai des Pêcheurs en octobre dernier. Cette jeune femme, mariée et mère de deux enfants habite la ville voisine de Fontenay-sur-Loing. Elle pratique l'équitation mais reconnaît ne pas avoir beaucoup de temps pour s'adonner à son loisir. Elle a passé son CAP et BTS d'esthétique à Vichy et cela fait 9 ans qu'elle exerce le métier d'esthéticienne dont 4 ans à la parfumerie Douglas et un an à son compte en tant qu'esthéticienne à domicile.

Carine Passet a changé le nom de l'enseigne du salon qui, avant, se nommait Bellaïa pour l'appeler Beauté Gourmande !

Et quand on demande à Carine pourquoi Beauté Gourmande, elle répond « On est comme on est et au revoir les complexes ». C'est peut-être aussi dû aux soins que propose l'esthéticienne avec des soins au chocolat, une gamme de produits pour le corps qui porte le nom de « plaisir des sens » et qui joue sur la couleur et le parfum des produits !



Son intégration s'est plutôt bien passée autant avec les habitants que les commerçants rencontrés. Les clients de l'ancien salon ont fait confiance à Carine car ils continuent à venir à l'institut de beauté situé quai des Pêcheurs.

Vous souhaitez passer un moment de détente, n'hésitez plus et prenez rendez-vous avec Carine au 02 38 85 55 40.

Matinée des nouveaux arrivants



Dimanche 13 février, s'est tenue à la salle des fêtes de Cepoy, la matinée d'accueil des nouveaux arrivants. Les familles qui ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité ont pu faire la connaissance de la quinzaine d'associations et des élus présents ce jour-là.

A leur entrée dans la salle Jonquille où se tenait l'évènement, un livret d'accueil avec toutes les informations utiles sur la commune et un porte clé à l'effigie de la ville leur ont été remis. M. Guérin, Président de la Commission Communication, dira même lors de son discours « la vie associative est le meilleur outil d'intégration à la vie sociale d'une ville », « à Cepoy, il y a une vie associative très dynamique et également très variée ». Il ne manqua pas d'adresser ses très vifs remerciements aux associations présentes. En 2010, 80 nouvelles familles sont venues s'installer à Cepoy. Comme le rappela M. Guérin « A Cepoy on choisit d'y habiter car comme on dit, il y a tout ! Commerces, services médicaux, écoles,... mais aussi un environnement très agréable ».

Lors du discours, les nouveaux administrés ont été informés des projets mis en place par la municipalité en 2010, telle que la fin des travaux de l'église ou la réfection des rues ainsi que les projets 2011 avec la restauration du pont, les services sur internet, le parc du château ...

Cette matinée d'accueil s'est terminée avec le verre de l'amitié durant lequel les conversations se sont poursuivies.

Commission communication (suite)

Inauguration de l'internet et l'intranet de la Mairie

Le 28 mars 2011 a eu lieu à la Mairie de Cepoy l'inauguration du nouveau site internet et intranet.

Etaient présents : M. Dussaigne de la société Eskape, fournisseur du logiciel, M. Minaud du bureau d'étude CRIOS qui a conseillé l'équipe projet dans ses choix et dans l'appropriation des fonctionnalités de l'outil Intranet auprès des élus et du personnel et M. Quenet, société Nelmi Informatique qui accompagne historiquement la mairie dans ses équipements informatiques, les élus, les chefs de service et le personnel du secrétariat.



Monsieur le Maire, après avoir remercié tous les acteurs de ce projet : la Commission Communication et son Président M. Guérin, les personnels impliqués ainsi que les fournisseurs, s'est montré très satisfait du service de paiement en ligne qui est proposé aux parents d'élèves et a remercié M. Bailleux et sa compagne pour avoir été les premiers à payer la facture de cantine et de garderie via ce moyen.

Ce service apporté depuis janvier remporte un véritable succès auprès des familles. 21% des parents ont payé par ce moyen dès le 1er mois et 42% le second. Gageons que nous atteindrons bientôt les 50%.

Pourquoi un tel succès ? Une des réponses réside d'une part dans le fait que les horaires de disponibilité des parents ne correspondent pas nécessairement avec



ceux d'ouverture de la Mairie et d'autre part en un phénomène de société qui conduit les nouvelles générations à intégrer tous les services Internet dans leur quotidien. La Mairie se doit d'accompagner cette évolution.

M. Guérin a ensuite souligné les longues adaptations nécessaires de l'outil avec le fournisseur pour répondre aux attentes de la municipalité. Des services de gestion interne (gestion d'agenda, réservation de ressources, congés, activités du service technique,...) sont mis en place et utilisés quotidiennement. Il adressa ses vifs remerciements aux utilisateurs.

Il effectua ensuite la démonstration des services apportés par cet outil qui font suite à une longue démarche d'utilisation des apports des technologies de l'information puisque toutes les invitations aux réunions et la diffusion des comptes rendus se font par mail vers tous les élus et le personnel depuis de nombreuses années.

La démarche environnementale vers le zéro papier n'est pas un vain mot à Cepoy !

www.ville-cepoy.fr

Une nouvelle fois la qualité et la quantité d'articles proposés par les différents rédacteurs font la richesse de cette lettre d'information et la Commission Communication vous en remercie ! Pour la prochaine édition, nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir, en Mairie, vos textes et photos avant le 25 juin prochain.

- Soins du visage
- Soins du corps
- Epilations
- MVA
- Beauté des mains et des pieds

Votre Institut se tourne vers la Nature et vous propose sa nouvelle gamme

Ici Cartes Cadeaux à OFFRIIR

INSTITUT DE BEAUTÉ ONGLERIE

Beauté Gourmande

Tél. 02 38 85 55 40

Un autre regard sur la beauté.

10 quai des pêcheurs 45120 CEPOY • **06 74 69 09 65** ouvert du lundi au samedi sauf le mercredi SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Pour la 4^e année consécutive : pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 28 mars dernier reposait essentiellement sur le vote du budget.

Le compte administratif et le budget présentés par la Commission des Finances ont été approuvés à l'unanimité.

Le compte administratif :

Le budget 2010 a présenté un excédent de Fonctionnement de 639 332€ et un déficit d'Investissement de 561 711 € soit un excédent global de 77 611 € reporté sur le budget 2011.

Les taux d'imposition

La bonne santé financière de la commune et le contexte économique actuel ont conduit M. le Maire et le Conseil Municipal à ne pas augmenter les taux d'imposition pour ce qui concerne la part communale, à savoir :

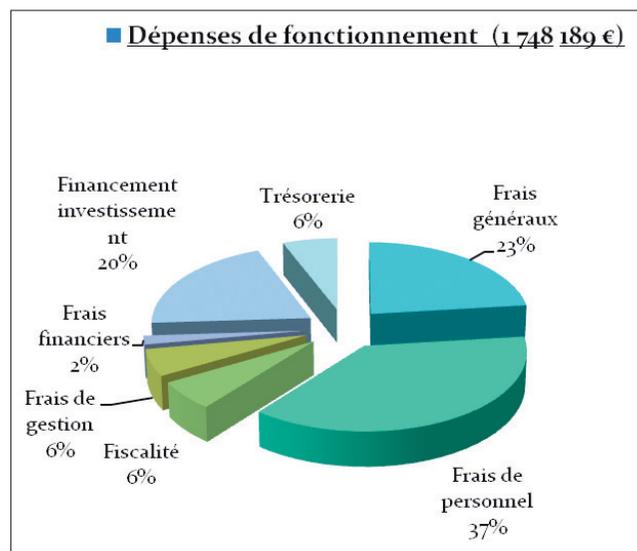
Taxe d'habitation : 15,30%
 Taxe Foncière Bâti : 26,38%
 Taxe Foncière Non Bâti : 63,58%

Vote des subventions

Le montant total des aides aux associations, CCAS et coopératives scolaires s'élèvent à : 22 992€

Le Budget 2011

Le Budget Fonctionnement a été voté en équilibre Dépenses et Recettes pour un montant de 1 748 189 € selon la répartition suivante :



Le Budget Investissement a été voté en équilibre Dépenses et Recettes pour un montant de 2 256 218 €.

Les principaux projets d'investissement sont les suivants :

Seconde tranche de réaménagement paysagé du parc du château : 382 079 €

Aménagement Place St-Loup et bord du canal : 352 272 €

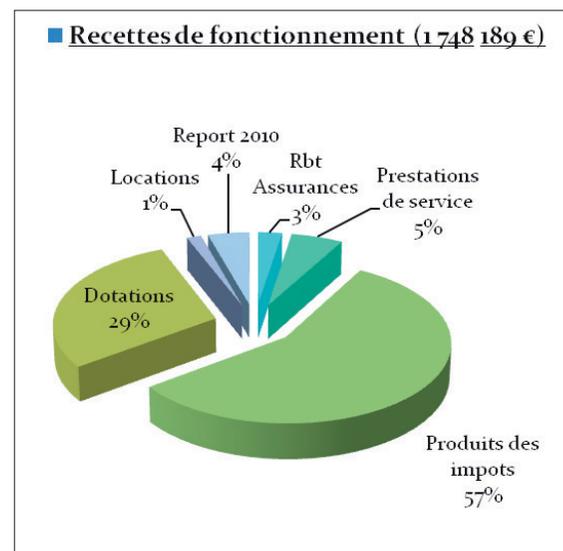
Acquisitions immobilières et foncières : 128 280 €

Construction préau scolaire et vestiaire foot : 195 446 €

Ces investissements bénéficient de subventions des organismes de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Agglomération Montargois pour un montant de 400 000 €.

Emprunt

Après 3 exercices budgétaires n'ayant pas nécessité d'avoir recours à l'emprunt et désendetté ainsi la commune, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à contacter les organismes bancaires pour contracter un emprunt de 400 000 €.



Sébastien BENOITON
 TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT

71, rue Saint-Antoine 45120 CEPOY
 Tél. 06 70 99 46 84 Fax 02 38 89 33 67

Parcs et Jardins
 www.parcs-et-jardin.fr

SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste
02 38 87 84 71
 8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY

4^e édition de la fête des voisins

Les rassemblements de voisins par quartier auront lieu le vendredi 27 mai 2011 vers 19 h dans les lieux que vous aurez définis. La Commission Animation a décidé d'avancer la date de cette manifestation pour la faire coïncider avec la fête Nationale des Voisins. Comme chaque année, la Commission Animation vous aidera à organiser vos rassemblements avec l'aide du service technique pour les besoins de matériels. Vous trouverez une fiche d'inscription pour cette soirée, dans le présent bulletin municipal, que nous vous demandons de retourner en mairie au plus tard le 21 mai.

Nous comptons sur vous tous pour vous réunir et ainsi favoriser les échanges avec vos proches voisins.

2^e édition du Triathlon de l'Agglomération Montargoise Et des rives du Loing à Cepoy le 1^{er} Mai

Devant le succès très populaire de cette manifestation sportive obtenu l'année dernière, l'association du triathlon de l'Agglomération a décidé d'organiser une 2^e édition dans le même espace environnemental de l'étang du Nautic Club.

Les organisateurs étoffent un peu la journée en proposant 3 compétitions :

La première appelée « Découverte » qui se déroulera le matin, est ouverte aux jeunes de moins de 14 ans dont les parcours sont :

- 250 m de natation dans l'étang du Nautic Club
- 8 km à vélo
- 2.5 km de course à pied.

La deuxième « Avenir » qui se déroulera aussi le matin, est destinée aux jeunes de 6 à 13 ans et proposera :

- 50 à 100 m de natation
- 2 à 4 km de vélo
- 400 à 800 m de course à pied.

L'après-midi, la troisième compétition « Distances Olympiques » est réservée aux champions âgés de plus de 18 ans et proposera :

- 1500 m de natation
- 40 km de vélo
- 10 km de course à pied.

Nous vous invitons à venir encourager tous ces sportifs sur les différents parcours proposés.

Cérémonie du 8 mai 2011

10h30 : rassemblement sur le parking du cimetière

11h00 : rassemblement place Saint Loup

11h15 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Cette année pour la première fois depuis longtemps, la Marseillaise sera chantée par les enfants de l'école de Cepoy.

Merci aux enseignants cepoyens d'avoir bien voulu ajouter l'hymne national à leur programme.

Inauguration de la place Pierre Gaston (appelée aujourd'hui parking de la Mairie)

La cérémonie d'inauguration aura lieu le 7 mai 2011 à 11h30, derrière la Mairie, en présence de la famille Gaston.

Tous les Cepoyens sont invités à cette cérémonie pour honorer la mémoire d'un homme qui a profondément marqué la vie des Cepoyens.

Pierre Gaston est né le 3 août 1920. Il est arrivé à Cepoy en 1941 pendant la guerre tout juste auréolé de son titre d'instituteur à la sortie de l'Ecole Normale.

Ce métier de « maître » comme on disait autrefois il l'a exercé à Cepoy durant toute sa vie professionnelle jusqu'en 1976, date à laquelle il a demandé à prendre sa retraite puis s'est retiré à Montargis afin d'y couler des jours paisibles.

Mais qui était cet homme aujourd'hui encore si présent dans nos discussions d'anciens ? Pour beaucoup, Pierre Gaston a été le Maître, après l'instituteur, puis le directeur de l'école, celui qui apprenait à lire, à compter, à découvrir la vie et qui emmenait tous ses élèves au certificat d'études.

Mais pour d'autres, plus âgés car il a connu presque 3 générations d'élèves, il fut plus qu'un instituteur, un père, un animateur exceptionnel et surtout un Ami, un Grand Ami de tous ceux qui ont été à ses côtés dans la vie associative. Des amis d'ailleurs, il en avait des tas. Mais des grands amis il n'y en avait que quelques uns avec lesquels il a dynamisé la vie associative dans le village durant toute sa vie.

Il y avait Pierre Durand, le peintre, Jean Lamy ancien Maire de Cepoy et Président du foot, Raymond Barrault dit Masca, Commissaire de Police, Roger Chalopin coiffeur dit Papouette, Marcel Muller dit La Mule, etc...

Notre village et les villageois seront, j'en suis sûr, fiers d'honorer ce grand homme que fut Pierre Gaston.

Venez nombreux honorer sa mémoire le 7 mai et échanger de vieux souvenirs du bon temps.

Il n'est pas facile de résumer une vie aussi bien remplie que fut celle de notre Pierre, mais nous essaierons dans le prochain Cepoy Communication de retracer les grandes étapes de son parcours exceptionnel.



Interdiction de nourrir les oies et canards

Malgré l'arrêté municipal du 24 juin 2010 quelques personnes viennent encore apporter de la nourriture aux oies et canards. Ce n'est pas les aider.

En effet, le nourrissage de ces volatiles est néfaste pour leur santé. Il est à l'origine de regroupement et engendre une surpopulation qui favorise le développement de maladies parmi ces volatiles. Le nourrissage dégrade également l'environnement et pollue le milieu aquatique. Arrêtez de gaver des oiseaux palmipèdes c'est les protéger en les rendant plus forts et cela contribue à protéger la biodiversité.

Utilisation de l'espace de jeux Agorespace

Un arrêté municipal sera pris dans les prochains jours pour définir l'utilisation du nouvel espace de jeux dans le parc du château.

En période scolaire, l'espace sera réservé exclusivement aux élèves des écoles durant les heures de scolarité et de garderie.

En dehors de ces horaires, l'espace est ouvert à tous sous condition que soient respectées les règles élémentaires de propreté et de salubrité.

DICRIM

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, vous trouverez annexé le

document que nous vous demandons de lire attentivement et de garder précieusement.

Ce document a été réalisé par un groupe de travail composé de Monique Lipinski, Emeline Brucy, Bruno Charmois, Pierre Fargeas et Bernard Frot puis approuvé par le Conseil Municipal du 24 janvier 2011.

Il doit vous permettre de trouver les adresses utiles de service en cas de risques majeurs et surtout d'avoir les bons réflexes lors de phénomènes exceptionnels.

Pour tout complément d'information, adressez-vous en Mairie.

Commission des affaires scolaires

Garderie Périscolaire

Un nouveau mode de règlement des heures de garderie a également été mis en place. Il s'agit du Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Centre de Loisirs sans hébergement

Le centre aéré débutera le 4 juillet et prendra fin le 29 juillet 2011 au soir.

La réunion des parents et animateurs se déroulera le vendredi 27 mai 2011 à 18h30 dans la salle Perce-Neige située derrière la mairie. Les formulaires d'inscription seront remis lors de cette rencontre ou par la mairie à partir du mardi 31 mai 2011.

Décision a été prise de ne pas augmenter les tarifs pour cette

année. Ils demeurent ainsi fixés à :

- 12,50 euros par jour pour les Cepoyens
- 22,30 euros par jour pour les hors commune
- 2,90 euros pour la garderie
- 4,50 euros pour le camping.

Le règlement au titre du centre aéré pourra désormais s'effectuer au moyen des Chèques-Vacances.



Salles climatisées
Réservation souhaitée
Fermé le lundi

LA TAVERNE DE L'ÉCLUSE BAR - RESTAURANT

Dans un cadre entièrement rénové
Cuisine traditionnelle à base de produits frais

Le MIDI
du Mardi au Vendredi
Entrée
Plat
Fromage
Dessert
Menu à 12 €
1/4 Vin

Vendredi SOIR
Samedi MIDI et SOIR
Dimanche MIDI
Menus à 21 € ou 28 €



au 2, rue de l'Écluse à CEPOY • Tél. 02 38 85 75 04

Classe de neige

Du 2 au 15 janvier 2011, 32 enfants de niveau CM1 à l'école de Cepoy se sont rendus en classe de neige, accompagnés par M. Moreau.

C'est à Hirmentaz, en Haute-Savoie qu'ils ont posé leurs valises et qu'ils ont pu profiter des joies de la montagne. Au programme de ces deux semaines intenses : ski, à raison de deux heures de cours par jour, assurées par les mo-

niteurs ESF de la station. Mais aussi raquettes et promenades à la découverte de l'architecture, de la flore et de la faune alpines et bien d'autres activités. Les enfants se sont rendus au musée de l'histoire de Bellevaux, ainsi que dans une fruitière où ils ont goûté au reblochon et appris à fabriquer du fromage.



Logés au chalet « Le Florimont », situé à 30 mètres des pistes, ils ont également pu voir un guide de moyenne montagne qui leur a montré différents aspects de la montagne ainsi qu'un tourneur sur bois qui est venu faire une intervention sur les différentes essences d'arbres et sur les métiers du bois.

Ni l'enneigement limité, ni l'épidémie de gastro-entérite n'ont réussi à entacher la bonne humeur des jeunes skieurs qui sont rentrés fatigués de leur séjour mais heureux de s'être confrontés à un milieu que beaucoup ne connaissaient pas de façon concrète.

9

Garderie

Nous sommes toujours aussi nombreux à partager le goûter, les jeux intérieurs et extérieurs de la garderie. Pour la première fois, le 29 mars, nous avons joué sur le terrain Agospace. Les enfants étaient ravis et espèrent pouvoir y aller régulièrement.



Le Salon du Livre

Ce jeudi 24 mars, nous sommes allés au salon du livre avec les CE2 et CM1 classes de Mmes CHARPIN et LASLAZ. Les enfants ont écouté un conte, très attentifs et silencieux. Puis, les écoliers ont rencontré des écrivains pour enfants. Ainsi, ils ont pu découvrir tous les ouvrages pour les jeunes lecteurs. Les enfants ont admiré tous les travaux réalisés par d'autres enfants de plusieurs écoles sur le thème des empreintes.

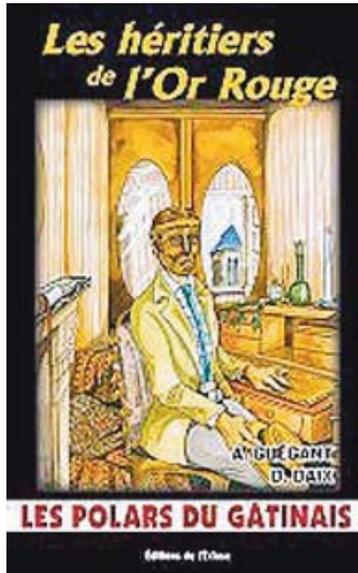


Dès le vendredi matin, un auteur M. PINGUILLY est venu dans les classes pour parler de ses ouvrages.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La sélection du trimestre

Lecture



« Les héritiers de l'Or Rouge » d'A. GUEGANT et D. DAIX.

A l'occasion de la foire des antiquaires de Montargis, Guy découvre dans le tiroir d'un petit bureau, une plaque stéréoscopique dont le spectacle fascinant va l'entraîner du côté de Pithiviers, et l'inviter à pénétrer l'étrange destin de ceux que les villageois appellent encore « les héritiers de l'or rouge ». Mais à trop remuer le passé, le détective amateur n'a-t-il pas commis l'imprudence de réveiller une ancienne malédiction ?

Bourse aux livres

Le 30 janvier 2011 a été organisée par la bibliothèque municipale de Cepoy une bourse aux livres qui s'est tenue dans la salle polyvalente. 19 exposants ont participé à l'évènement où l'on trouvait toutes sortes d'ouvrages ainsi que des disques et cartes postales. Près d'une centaine de personnes sont venues flâner au milieu des étals de livres.



R7auvelle **TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

Terrassements - Assainissements - Canalisations
Enrobés - Voirie - Démolitions - Pavages
Arrosage automatique - Eclairage extérieur

Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY
Tél. : 02 38 94 51 26 - Fax : 02 38 94 57 11

PEINTURE - DÉCORATION

Pierre SASSIER

17, allée de Beaumont - 45120 CEPOY
Tél. 02 38 93 78 40

CIVISME

BRUITS

Pour passer un printemps et un été agréables, fenêtres ouvertes, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Le dimanche de 10h à 12h.

TERRAINS ET JARDINS : ENTRETIEN

Les propriétaires de terrain(s) et/ou de jardin(s) sont tenus de les entretenir pour limiter les risques d'incendie ainsi que le développement des vipères et des nuisibles. Nous vous rappelons que les

feux de plein air sont interdits tout au long de l'année.

TONTE

Nous vous rappelons que tous les déchets de tonte et de taille d'arbres doivent être emmenés à la déchetterie en vue d'être transformés en composte que vous pourrez récupérer pour votre jardin selon vos besoins.

Le 10^e anniversaire du Jumelage de notre commune

Le week-end des 7 et 8 mai prochains, Cepoy sera aux couleurs suédoises.

La Municipalité et le Comité de Jumelage auront le plaisir d'accueillir une délégation d'environ 100 suédois de notre ville jumelle de Dals Ed, dont 70 adolescents de leur école de musique (chants et danses) pour commémorer le 10^{ème} anniversaire du jumelage avec nos amis suédois.

Ces festivités commenceront par une exposition sur l'Europe.

Une animatrice présentera les possibilités logistiques et financières offertes aux jeunes pour faire des études, mener des actions avec d'autres jeunes européens, effectuer des missions au sein d'orga-

nismes d'autres pays pour s'approprier la langue, la culture et beaucoup d'autres possibilités peu connues du grand public. Cette exposition durera le samedi 7 mai toute la journée salle polyvalente au 1^{er} étage et est ouverte à tous.

Le samedi soir, vous êtes invités à un concert produit par l'école de musique de Dals Ed à l'église de Cepoy.

La journée du dimanche 8 mai est réservée aux manifestations officielles :

- commémoration du 8 mai avec hommage à Raoul Nordling à 10H30 au cimetière
- dépôt de gerbes au Monument aux Morts à 11H30 suivi d'un vin d'honneur

- pose de la première pierre de la Maison du Jumelage par les Maires des 2 villes à 16H

- levé des drapeaux européens, suédois et français à 17H suivi des discours officiels

- signature du serment de jumelage, puis cocktail.

Ces cérémonies auxquelles toute la population est conviée se dérouleront en présence de l'Ambassadeur de Suède, de la Députée Européenne : Sophie Briard-Auconie, du Député Maire de Montargis Président de l'Agglomération, des Maires de l'Agglomération, du Conseiller Régional et du Conseiller Général.



Bernard KLEIN

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92
menuiserie.klein@wanadoo.fr



amelys

Pour vos déplacements dans l'Agglomération, pensez au réseau Amelys.

Ligne 2 : en moyenne, 22 trajets par jour en direction ou en retour de Montargis

Ligne 39 : pour le Collège Picasso

Moov'Amelys : pour les utilisateurs de fauteuil roulant

Pour plus d'informations :
Tél. 02 38 85 28 53 - www.amelys-bus.fr



Armoirie de la Suède



Drapeau de la Suède

Informations générales sur la Suède

A l'occasion du 10ème anniversaire du jumelage entre Cepoy et Dals Ed, qui se tiendra le 8 mai 2011, nous avons choisi de vous présenter la Suède au travers de son histoire, sa culture ...

La Suède (Sverige en suédois) est une monarchie constitutionnelle depuis 1819. Son roi actuel est Charles XVI Gustave couronné le 15 septembre 1975. C'est le 3ème pays d'Europe de par sa superficie (449 964 km²) et sa capitale Stockholm a été créée en 1250 par la dynastie des Folkung. Le 6 juin est le jour de la Fête Nationale suédoise, date à laquelle Gustave 1er décida de retirer le Royaume de Suède de l'Union de Kalmar (composé du Danemark, de la Norvège et de la Suède) le 6 juin 1521 et de devenir ainsi une monarchie indépendante.

La Suède est un pays pacifique. Sa politique pacifiste vient de Charles Jean Baptiste Bernadotte, alors Maréchal de France sous les ordres de Napoléon, qui le 20 août 1810 fut élu Prince Royal de Suède sous le nom de Carl XIV Johan. Il succéda au trône de Carl XIII en 1818.

Il est le fondateur de la dynastie actuelle des Bernadotte.

Au XIXème siècle, la Suède connaît une révolution industrielle. Elle a commencé par la mobilisation des ressources forestière. La pâte à papier a permis de développer un débouché de grande importance pour le bois. La Laponie au nord de la Suède est riche en gisement de minerais de fer ce qui a permis à la Suède de produire de l'acier en grande quantité et de bonne qualité.

De grandes inventions sont originaires de Suède telles que la dynamite, la clé à molette, le roulement à billes, les allumettes suédoises...

En 1901, c'est à l'Académie Royale de Musique de Stockholm qu'a eu lieu la première cérémonie de remise du Prix Nobel.

C'est le roi de Suède qui remet les Prix Nobel.

En 1995, la Suède adhère à l'Union Européenne. Mais le pays ne change pas sa monnaie pour l'Euro et garde

comme monnaie nationale la couronne suédoise qui est l'unité monétaire principale de la Suède depuis 1873.

Côté climat, le Nord du pays connaît le phénomène des aurores boréales qui sont dues à des éruptions solaires. On peut observer ce phénomène à n'importe quel moment de l'année. Autre phénomène climatique que connaît la Suède c'est le soleil de minuit. En effet, l'été le soleil est visible 24h sur 24 au nord du cercle polaire. Pour les villes plus au Sud comme à Stockholm par exemple, le 1er juillet, il fait jour pendant 18h.

Par contre en hiver c'est le phénomène inverse, le soleil ne se lève pas.

Culturellement, la Suède est un pays où l'on compte énormément de chorales.

Côté musique de variété, tout le monde connaît le groupe ABBA. En 2006, la littérature policière suédoise a été au premier plan avec la sortie du tome I de la série Millénium de Stieg Larsson.

Allianz 

Assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général

GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC** 

1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY

Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06

francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf

VBA
VINCENT
BOURGOIN
ARCHITECTE DPLG



Vincent BOURGOIN Architecte

53 avenue du Gal Leclerc - 78220 VIROFLAY

229 rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS

www.bourgoin-archi.com



La médiation familiale : une aide dans les conflits familiaux

La Maison de la Famille est une association Loi 1901 qui œuvre auprès de familles fragilisées par des situations de séparation, de divorce et/ou de conflits familiaux. Elle gère deux lieux d'accueil pour l'exercice du droit de visite, une permanence d'écoute et de soutien dans les conflits familiaux et un service de Médiation Familiale.

La Médiation Familiale s'adresse :

- Aux parents : avant, pendant ou après une séparation ou un divorce.
- Aux grands parents : pour maintenir des liens avec leurs petits-enfants.
- A la fratrie : pour organiser le cadre de vie d'un parent âgé, pour une succession difficile.
- Aux jeunes majeurs en rupture de liens avec leurs parents.

Elle permet :

- De rétablir la communication entre les personnes.
- De trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun, en particulier ceux des enfants.

Le médiateur familial est impartial, indépendant de la justice et sans pouvoir de décision. Il est qualifié, garantit la confidentialité des entretiens, et soutient une communication visant à trouver des accords durables.

La médiation familiale : une aide dans les conflits familiaux.

«Comment va s'organiser l'accueil de nos enfants après notre séparation ?»

«Je ne vois plus mes enfants et en plus je dois payer !»

«Notre fils ne veut plus que nous voyons notre petite-fille.»

Vous êtes en situation de séparation, de divorce. Vous êtes en rupture de liens avec votre famille. Vous êtes grands-parents et vous souhaitez garder des liens avec vos petits-enfants. Vous devez régler une succession conflictuelle. Dans ces situations difficiles, la médiation familiale peut vous aider à préserver les liens familiaux.

Elle favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication, la gestion des conflits dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. Elle présente impérativement un caractère volontaire, confidentiel, et librement consenti.

Les séances de médiation familiale sont assurées par un professionnel qualifié, le médiateur familial. C'est un intermédiaire impartial tenu au secret professionnel et à une déontologie. Ni juge, ni arbitre, il facilite la négociation dans le respect de la place de chacun et parfois, de l'intérêt de l'enfant. Son rôle est donc d'amener les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable. C'est une aide pour retrouver une communication.

La médiation familiale peut être demandée par toutes personnes, directement en appelant le Service ou peut être proposée par le Juge dans le cadre de la procédure de séparation.

La médiation familiale se déroule en trois étapes :

- L'entretien d'information au cours duquel le médiateur présente les objectifs, le cadre et les thèmes qui pourront être abordés. Cet entretien gratuit est sans

engagement pour la suite et permet à chacun de s'engager en toute connaissance de cause.

- Les séances de médiation : d'une durée de 1 h 30 à 2 h ; leur nombre varie selon les situations et les sujets que les personnes souhaitent aborder.

- Au terme de la médiation, un projet d'entente peut être rédigé et soumis ensuite au magistrat pour homologation si les intéressés le souhaitent.

La Médiation familiale est une des trois activités développées par la Maison de la Famille à Montargis, avec le Point Rencontre et l'Accueil et l'écoute des conflits familiaux. Un accueil est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Les entretiens avec le médiateur se font essentiellement sur rendez-vous. Cependant un accueil téléphonique permet d'avoir une information complémentaire.

Une Permanence d'information gratuite sur la Médiation Familiale est assurée dans différents lieux :

MONTARGIS : Siège de l'association, Tribunal de Grande Instance.

BRIARE ; GIEN ; COURTENAY ; PITHIVIERS

Pour tout renseignement s'adresser à :
Maison de la Famille
8 chemin du Cimetière
B.P. 30144 - 45201 Montargis Cedex
02 38 98 05 48
maisondelafamille@orange.fr



J. Roggiani
Peinture - Carrelages - Faïences
Revêtements de Sols et Murs
Décoration - Papiers Peints
Ravalements de Façades
Isolation Thermique par l'Extérieur

4, quai du Canal
45120 CHALETTE-SUR-LOING
Tél. 02 38 93 14 64 Fax 02 38 89 09 08

MACONNERIE - CARRELAGE
RÉNOVATION & NEUF - COUVERTURE - CLOTURE - CHEMINÉE



Gilles GOGET
Tél. 02 38 87 80 49

7, LES GUYATS - 45270 MOULON - Port. 06 70 06 88 77 - Fax 02 38 87 92 26

Les Voies Navigables de France

La ville de Cepoy est très liée au canal du Loing qui la traverse en son centre. L'établissement de Voies Navigables de France gère et exploite ce dernier et notamment le passage de bateaux. VNF célèbre cette année ses 20 ans. C'est donc l'occasion de vous présenter cet établissement public, le fonctionnement du canal ainsi que les événements qui se dérouleront le long du canal pour cette année anniversaire.

14

Présentation générale

En 1991, l'ONN (Office Nationale de la Navigation) devient Voies Navigables de France. Cet établissement public gère 6700 km de fleuves, canaux et 40000 hectares de domaine public fluvial le long de ces voies d'eau. VNF gère également des ouvrages d'art tels : 1595 écluses,

494 barrages, 65 barrages-réservoirs, 74 ponts-canaux, 35 tunnels canaux et 3756 km de digues. Cet établissement a son siège social à Béthune (Pas-de-Calais) et fonctionne localement grâce à 7 directions territoriales et 68 subdivisions naviga-tion (dont une est située à Montargis).

Le canal à Cepoy

Le canal du Loing fut construit au XVIIIe siècle et traverse les départements du Loiret et de Seine-et-Marne. Il assurait à l'origine avec le canal d'Orléans, la jonction entre le bassin fluvial de la Loire et celui de la Seine. Il relie les canaux de Briare et d'Orléans, au niveau du hameau de Buges, sur la commune de Corquilleroy près de Montargis, et à Saint-Mammès il permet la jonction avec la Seine.

Le canal du Loing est un canal latéral au Loing mis au gabarit Freycinet*. Il a une

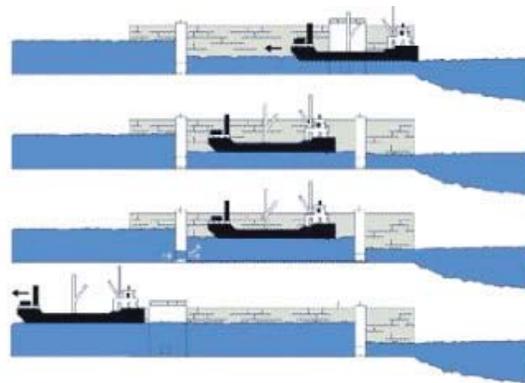
Fonctionnement d'une écluse :

1 : Portes avalantes ouvertes, le bateau rentre dans le sas de l'écluse.

2 : La porte avalante est fermée, ainsi que les vantelles, le bateau s'amarre dans le sas.

3 : Le bateau bien amarré, on ouvre les vantelles de la porte montante. L'eau rentre dans le sas et le niveau d'eau monte

4 : Une fois que le niveau d'eau du sas a atteint la hauteur du bief montant, ouverture des portes montantes. Le bateau peut repartir.



En 2010, 1424 bateaux sont passés par Cepoy soit 1055 bateaux de plaisance (individuels et passagers) et 369 bateaux de commerce (péniches)

longueur de 49,424 km et comporte 21 écluses. Son altitude est de 45 m à Saint-Mammès / Veneux-les-Sablons et de 83 m à Corquilleroy (Buges). La chute moyenne des écluses est de 2 m.

**Gabarit Freycinet : c'est une norme régissant la dimension des écluses de certains canaux, mise en place par une loi du programme de Charles de Freycinet datant du 5 août 1879.*

Elle porte la longueur des sas d'écluse à 39 m pour 5,20 m de large, afin qu'elles soient franchissables par des péniches de 300 t ou 350 t selon le mouillage. En conséquence, les bateaux au gabarit Freycinet ne doivent pas dépasser 38,5 m sur 5,05 m. On parle ainsi de bateaux ou de péniches Freycinet. Le gabarit Freycinet correspond maintenant au gabarit européen de classe 1.



Les 20 ans des VNF

Pour fêter ses 20 ans, Voies Navigables de France organise des événements sur son réseau (consulter le programme tout au long de l'année sur le site de l'établissement <http://www.vnf.fr>).

Mais la meilleure façon de découvrir le canal et les environs de Cepoy reste encore de flâner sur les chemins de halage le long du canal.



Il était une fois à Cepoy

Suite du précédent chapitre

Chapitre III : LE CHATEAU

Le *château* que nous connaissons n'eut pas toujours l'aspect qu'il a aujourd'hui. Celui-ci fut construit pendant le règne de François Ier, aux environs de l'année 1515. Sur le plan des Canaux, gravé par Littré en 1770, le château était flanqué de quatre tourelles aux angles. Deux de ces tourelles restent maintenant et se trouvent détachées du château. La façade était donc beaucoup plus large que celle que nous voyons en ce moment.

Le *cadre* aussi était différent. En avant, quatre rangées de hauts tilleuls venaient jusqu'aux fossés et au pont qui bordaient la propriété sur la route de Châlette. Le parc n'était pas non plus ce qu'il est aujourd'hui. C'était un parc français avec des pelouses rectangulaires, des ronds-points, des allées se coupant à angles. L'allée transversale nord-sud est peut-être la seule qui soit sortie intacte des modifications apportées au dessin du parc, et encore cette allée transversale se poursuivait, encadrée de grands arbres, au nord, jusqu'à la fontaine de Puy-La-Laude, au midi, jusqu'à la Demi-Lune.

Ce *domaine* portait le nom de Beauverd. Il s'étendait depuis le grand chemin de Montargis jusqu'à la rivière du Loing et au port de Cepoy avec un canton de bois au Tranchois.

Nous lisons dans les Recherches Historiques de l'Orléanais p. 24 : « Cepoy fut le siège

d'un Bailliage du ressort d'Orléans qui, en 1355, sous Louis XI (sic), fut transféré à Montargis, mais avec le nom de Bailli de Montargis et Cepoy.

« Il fut érigé en Marquisat sous Louis XV, en faveur de Guillaume Bouvier de la Motte.

« Auparavant, il relevait de la Comtesse de Balincourt, de Montenon, et de la justice de Châlette et possédait colombier à pied, fossés avec pont-levis, droit de lods, de ventes, etc. et droit de chasse. Il avait été inféodé par Jean-François Bernard, Marquis de Champigny à Guillaume Bouvier de la Motte, le 19 avril 1759. » Terrier de Cepoy - Etude Ch. Delaporte, Notaire de Montargis.

Nous verrons dans la suite jusqu'à quand les Bouvier possédèrent le Château et de quelle manière ils durent abandonner Cepoy.

Mais puisque nous parlons du château, il convient de raconter la visite qu'il reçut de la famille royale le 30 May 1785.

Passage des membres de la Famille Royale à Cepoy – Leur séjour au château.

Le 30 May 1785, Mesdames Adélaïde et Victoire de France, allant à Vichy prendre les Eaux, sont arrivées pour souper et coucher à Cepoy, où elles ont été reçues par Madame et Monsieur de Cypierre, Intendant d'Orléans.

Le lendemain 31, elles ont passé à Montargis à huit heures du matin. La Milice Bourgeoise était sous les armes en haie dans la ville et les Maire et Echevins avec les officiers de la Bourgeoisie étaient à la porte de Loing en dehors de la ville.

Dès que Mesdames ont été entrées dans le Faubourg, elles ont envoyé le Sieur Petit, maître de poste, ordonner aux Maire et Echevins de faire taire absolument leurs tambours qui battaient aux champs. Un instant après, elles leur ont envoyé dire par le même qu'elles ne recevraient pas leur compliment ce qui a prodigieusement mortifié l'excessif amour-propre du Sieur Gastellier, maire, qui pour s'en consoler a été dans la matinée lire son compliment de porte en porte.

Plusieurs de ceux qui l'ont entendu l'ont regardé comme un chef-d'œuvre d'impertinence, et devant présenter aux Princesses l'hommage de tous les habitants, n'y parlait qu'à la première personne et disait toujours : *Je et moi*, tandis qu'il aurait dû dire *nous*. Cela était d'autant plus remarqué que le Sieur Gastellier, fils d'un barbier de la petite ville de Ferrières, où il a exercé lui-même la chirurgie et la barberie, a encore tous ses parents dans la classe la plus vile des artisans de ce pays, et notamment sa tante, propre sœur de son père, cuisinière du Sieur Maréchal du Casseau.



GAEC
Claude **HABERT** fils

Roseraies
pépinières

54, allée du château
45270 Bellegarde
Tél. 02 38 90 11 22
Fax 02 38 90 25 71
pepinieres.habert@wanadoo.fr

Il était une fois à Cepoy

(suite)

16

Mesdames en revenant de Vichy, ont passé à Montargis le 3 Août et ont été couché au château de Cepoy, d'où elles sont parties le lendemain matin. Leur suite était si nombreuse qu'il a fallu établir 163 lits au Château de Cepoy, encore beaucoup de gens de la suite n'ont-ils pu se coucher. M. et Mme de Cypierre ont couché sous une tente dans le jardin, fort incommodés par la pluie qui avait mouillé jusqu'aux draps de leur lit.

« On avait construit des appartements dans l'Orangerie. Il y avait dans la cour, des maisons en menuiseries et des tentes. J'ai ouï dire à M. de Cypierre que le voyage et le retour des Princesses, ainsi que le passage de Monsieur, frère du Roi qui a été voir ses tantes à Vichy et couché au château de Miennes, à une lieue de Cosne, était pour lui l'objet d'une dépense de près de quatre-vingt mille francs. »

Ce document est extrait d'un manuscrit de Pelée de Varennes, Receveur particulier des Finances à Montargis.

Les seigneurs de Cepoy

Il est difficile de parler de Cepoy, de son château, sans mentionner les familles seigneuriales de ce nom.

L'un d'eux, *Haymon de Cepoy*, figure comme vassal de Gauthier de Nemours dans un diplôme de 1198.

Un autre, *Thiébaud* et son fils *Jean*, sont connus par l'un des manuscrits du célèbre voyageur Marco Polo de 1298. Un autre enfin, *Loys de Cepoy*, dans un document des

Archives du Loiret est qualifié de Secrétaire des comptes du duc d'Orléans en 1398.

Pourtant pendant plus d'un siècle, le château fut habité par les Bouvier de la Motte.

Le 21 août 1678, pour la première fois, on trouve leur nom inscrit aux Registres Paroissiaux à l'occasion du baptême d'une fille de *Messire Jacques Bouvier, Seigneur de la Motte*. La marraine fut la célèbre dirigée de Fénelon « Noble Dame » Jeanne Marie Bouvier, épouse de Messire Jean Guyon, Chevalier et Seigneur du Canal de Loire et Seine, Briare, Champoulet et autres lieux.

Comme il fut dit plus haut, le Roi Louis XV fit Guillaume Bouvier de la Motte, Marquis de Cepoy.

Le premier Marquis de Cepoy mourut au château, le 13 décembre 1759 et fut inhumé le surlendemain dans l'église de Cepoy. Sa femme, née *Anne de Beauharnais*, décédée à Montargis en 1770, fut inhumée à ses côtés.

Une plaque scellée à l'entrée de la Chapelle de la Sainte-Vierge, rappelle leur souvenir.

Le second Marquis de Cepoy fut Guillaume Bouvier de la Motte. Ses titres étaient également nombreux : Chevalier, Seigneur-Marquis de Cepoy, Girolles, Préfontaines, Perche, Prix, Montigny, les Ecuyers et autres lieux. Officier au Régiment des Gardes Françaises du Roy, Bailly d'Epée, Capitaine des Chasses et Gouverneur des Villes, Château et Capitainerie de Montargis.

Il épousa *Elisabeth Amarante Jogues de*

Martinville (parente du R. P. Jogues de Martinville), Missionnaire et martyr de la foi chrétienne chez les Peaux-Rouges, en 1607-1646, dont nous parlerons plus loin.

Il mourut en 1774 à Paris. Sa veuve se maria au Marquis J. B. de Castéras, Maréchal des Camps et Armées du Roy.

Le Maréchal de Castéras, retenu à Paris par ses fonctions, n'habita pas le Château de Cepoy.

Mais à cette date, et je ne saurais dire à quel titre, la famille de *Messire François-Georges Grave de Talember*, Ecuyer, conseiller au Conseil Supérieur du Gap, île et côte St-Domingue, vint y faire un séjour de plusieurs années.

Veuve une seconde fois, Elisabeth Amarante Jogues de Martinville abandonna définitivement Cepoy et vendit son château à M. Chupin, Conseiller au Parlement vers 1775. L'arrestation mouvementée de ce M. Chupin n'est pas une des pages les moins intéressantes que nous réserve l'histoire de Cepoy pendant la révolution.

Les Marquis de Cepoy habitèrent successivement dans la suite le Château de Lombreuil. Les deux derniers héritiers de ce nom sont morts glorieusement, victimes de la Grande Guerre.

(Extrait de l'ouvrage
De l'Abbé Parendeau,
Curé de Cepoy de 1935 à 1954)

TAXI CEPOY
Maryline Manjikoff



TAXI

Transport de Malades assis
Gare • Domicile
Tous déplacements

routes distances



TEL. 02 38 98 89 85
maryline.manjikoff@orange.fr

Traiteur



Traiteur

Aux Bons Délices

PLATS A EMPORTER
sur commande

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE
pour les personnes âgés 7J/7 • WE et jours fériés

38, rue Saint-Antoine 45120 CEPOY
Tél. 02 38 93 07 39 • Fax 02 38 98 48 11

SUR INTERNET : www.traiteur-auxbonsdelices-cepoy.com

L'activité de l'Amicale, après la période hivernale, a repris le samedi 02 avril par une « Discokids » qui a eu lieu dans la salle Jonquille, derrière la mairie. A cette occasion, les enfants ont dansé, joué, se sont faits maquiller et ont bénéficié d'un goûter.

Ensuite, le dimanche 15 mai, se déroulera la traditionnelle journée récréative. Des coupes, des médailles, des lots de consolation seront remis aux participants des écoles ; viendra s'ajouter un goûter offert par l'Amicale. Le concours de pétanque, prévu le dimanche 29 mai, est annulé, car après avoir consulté le calendrier des concours officiels, il apparaît qu'à cette même date un concours est organisé à Montargis.

Nous avons donc décidé de ne pas maintenir ce concours car le risque d'une participation égale aux années précédentes est fortement compromis.

Pour finir cette année scolaire, aura lieu la kermesse, le dimanche 26 juin. A cette occasion, j'en profite pour faire appel aux parents qui souhaiteraient nous aider à l'organisation de cette manifestation qui nécessite un effectif important pour pouvoir assurer un spectacle et des animations.

N'hésitez pas à nous contacter, soit en informant les directrices des écoles, soit en nous appelant au :
06 68 43 62 44

Nautic Club de Cepoy

Un enjeu capital pour le développement de la voile.

En 1950, les français commencent à découvrir la voile avec l'apparition de petits voiliers appelés dériveurs ; ensuite avec la planche à voile l'activité s'est fortement développée, essentiellement dans deux directions : les écoles de voile et la compétition.

En 1998, on constate au Nautic Club qu'une activité est laissée de côté, du moins faiblement organisée dans les clubs : la voile loisir. Cette activité a l'avantage d'être ouverte à tous, sans limite d'âge. Dès lors, nous décidons de donner à cette activité une importance fondamentale égale à celle dont bénéficie la voile compétitive.

Aussitôt, on recherche un concept fédérateur baptisé « Voile en Famille » et l'on prépare un projet de développement. A l'époque les organismes fédéraux sont sceptiques quant à nos affirmations, mais finissent par nous faire confiance.

En 2000, on se donne les moyens d'une véritable politique de loisir en faisant l'acquisition de voiliers de type « habitable ».

Sur ces voiliers l'équipage est formé de deux à quatre personnes, idéal pour une famille. Chacun a sa place à bord et un rôle à jouer suivant son désir.

Ensuite, pendant 10 ans, nous avons diversifié nos activités, ouvert largement nos portes et exploité toutes les qualités du plan et du site en prenant soin de ne pas nuire à l'activité voile dans les clubs voisins.

En 2010, la partie est gagnée ! Le club compte pas moins de 186 licenciés dont 50% de jeunes et devance largement tous les clubs du département pour pointer en cinquième position au niveau de la Région Centre.

Aujourd'hui, le Nautic club entre dans une nouvelle décennie avec un nouveau projet : le concept fédérateur se fera autour de « l'école de sport » pour les jeunes pratiquants (es). Un beau projet à suivre. Maintenant, si vous sou-



haitez pratiquer un sport écologique avec comme seule énergie le vent associé à la force de vos bras, rendez-vous au club tous les week-end. Ce sera à vous de jouer et si vous le souhaitez, nous serons là pour vous accompagner.

La voile c'est avant tout un loisir, on en fait pour le plaisir, pour s'amuser, se détendre et se balader sur l'eau. A bientôt.



**PHARMACIE DE L'ISLE
BEAUCLAIR-BRULEY**

Vente et location de matériel médical
Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 - Fax 02 38 93 27 66

COUVERTURE ZINGUERIE
DÉMOUSSAGE RAMONAGE
Fourniture et pose VELUX®

David DE MATTEO

Garantie décennale
DEVIS GRATUIT

26 rue de la Ronçonnerie • 45120 CORQUILLEROY
Tél. 02 38 98 35 16 Port. 06 75 03 18 91



18

L'Assemblée Générale du 16 janvier a apporté un changement notable à la tête de la Petite Reine. Roland Aubert qui présidait l'association depuis 1994 n'a pas souhaité être reconduit dans ses fonctions. Président dynamique, apprécié de tous aussi bien pour ses qualités d'organisateur que pour son inaltérable bonne humeur. Il n'abandonne pas pour autant ni le vélo ni la Petite Reine puisqu'il reste au Comité Directeur au poste de vice-président. Son successeur, Jacky Rat, qui a eu le courage de reprendre le flambeau n'est pas un inconnu. Membre du club depuis 1995, il assurait depuis 2007, le poste de vice-président. Parfait connaisseur des routes du Gâtinais

comme des sentiers de la forêt de Montargis il est depuis des années le guide idéal des sorties vélo, route comme VTT. Gageons qu'il saura, à la direction de la Petite Reine, être aussi efficace qu'il l'est à la tête du peloton.

A noter également l'entrée au Comité Directeur d'un nouvel administrateur très motivé : Philippe Dupont. Son goût de l'effort, mais aussi de la plaisanterie et son sens de la convivialité en font le représentant type de ce qui est apprécié depuis toujours au sein de la Petite Reine.

Comme chaque année, la Petite Reine a participé et participera aux différentes organisations locales :

- brevets cyclotouristes à Montargis le 27 mars et à St Maurice sur Fessard le 3 avril
- randonnée senior à Dampierre-en-Burly le 7 avril
- randonnée gâtinaise à Montargis le 1er mai
- randonnée des centres de secours à

- Villemandeur le 7 mai
 - Amilloise le 15 mai
 - Toboggan châlettois les 21 et 22 mai, pour ne citer que les randonnées des 2 prochains mois.
- La Petite Reine, elle aussi, avec la 7^e Cepoyenne le 22 juin, proposera une randonnée ouverte à tous. Il y aura 3 circuits en boucle au départ de la mairie de Cepoy, avec restauration possible le midi pour les participants.
- Parmi les organisations proposées par la Petite Reine, l'escapade corrézienne, du 29 mai au 5 juin, permettra aux cyclistes et à leur famille de découvrir d'autres horizons.

- Pour la section « cavalcade », toujours aussi dynamique et appréciée, le début de saison est déjà bien rempli :
- animation à la maison de retraite d'Amilly
 - carnaval des enfants à Montargis
 - carnaval des jeunes à Cepoy

- Pour tout renseignement :
- activité cyclotourisme : Jacky Rat au 09 65 03 50 90
 - activité cavalcades : Jean-Yves Beyer au 02 38 93 47 81

Comité des fêtes

Assemblée Générale :

L'année 2011 a commencé par notre Assemblée Générale le 29 janvier dernier avec l'arrivée d'un nouveau membre Alain Maret à qui nous souhaitons la bienvenue.

Au cours de cette Assemblée Générale, nous avons établi le calendrier des manifestations :

- 13 mars : randonnée pédestre – circuit VTT
- 22 mai : circuit découverte auto-moto
- 14 juillet : concours de pétanque
- 3 et 4 septembre : fête de la Saint-Loup
- 11 septembre : vide-greniers
- 4 décembre : marché de Noël

Le Président Michel Cathelin a tenu à remercier les adjoints, les conseillers présents, les personnes bénévoles, le secrétariat de mairie ainsi que le service technique pour leur aide et participation.

Randonnée-circuit VTT :

Le dimanche 13 mars, le Comité des Fêtes a organisé une randonnée pédestre de 9, 13 et 22 km ainsi qu'un circuit VTT de 24 km par un temps pluvieux qui n'a pas découragé les 120 participants.

Malgré un climat très humide, les parcours ont été très appréciés.

Circuit découverte :

Le 22 mai, un circuit découverte autos-motos sera organisé. Ce circuit permettra de découvrir la région à l'aide d'un questionnaire qui vous conduira à chaque contrôle où un jeu vous attendra. Cette matinée se terminera par un buffet campagnard. Un lot sera remis à chaque véhicule.

Pour tout renseignement, contacter le président au 02 38 85 71 49. Les dates des inscriptions paraîtront début mai dans la rubrique Cepoy de l'Éclaireur.



La Carpe de Cepoy

Le 25 mars, c'est sous un grand soleil qu'a eu lieu à l'étang de Cepoy un lâché de truites. Sous les yeux de M. Jaquinot, président de l'association, a été lâché 70kg de poisson soit 400 têtes. 12 membres du club de pêche étaient présents pour l'évènement.

US Football

La saison 2010-2011 arrive presque à son terme. L'US Cepoy Football organise, comme chaque année ses tournois de printemps, qui débiteront :

- le 10 avril pour les U11-U13
- le 17 avril pour les U7-U9
- le 8 mai pour les U15
- le 2 juin pour les Séniors
- le 26 juin pour les Loisirs/Vétérans.

Pour la saison 2011-2012, afin de compléter l'effectif en catégorie U 15, (enfants nés en 1997-1998), nous accueillons les enfants, dès maintenant, au stade de Cepoy, les mercredis à partir de 18 heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au 02 38 93 03 12 ou au 06 33 38 04 71.

Club des Toujours Jeunes

Au cours du trimestre écoulé, nos adhérents ont participé aux différentes activités proposées, soit :



caine, et 7 majorettes qui firent une prestation remarquable avec jeté de bâton digne des professionnels.

Le 10 MARS – SORTIE AUX JONQUILLES ET BUFFET

Les jonquilles étaient bien au rendez-vous. Très rapidement nous avons fait de nombreux bouquets qui ont égayé nos tables de la salle des Carrières. 41 adhérents ont participé au buffet préparé par notre traiteur de Cepoy qui a donné satisfaction à tous. Bonne ambiance, la soirée s'est terminée vers 23h.

Le 20 MARS – SORTIE AU ZENITH D'ORLEANS : CONCERT DE FREDERIC FRANCOIS

C'est avec l'U.D.C.A.R.L. que nous avons fait cette sortie à Orléans. Nous avons passé un bon moment, Frédéric François nous a enthousiasmés avec toutes ses chansons reprises en chœur avec le public ; ambiance chaleureuse.



Le 13 JANVIER – GALETTE DES ROIS

Notre traditionnelle galette des rois a été dégustée par 72 adhérents dans une ambiance agréable. Après tirage au sort, parmi les nombreux rois et reines, Mme POULAIN a été désignée « SUPER REINE » et a reçu une magnifique plante. M. TOTY « SUPER ROI » s'est vu remettre une bouteille.

Le 17 JANVIER – REPAS COSTUME

37 adhérents ont participé à cette journée : de nombreux costumes, défilé très varié, couple de berrichons, alsaciennes, monsieur le Curé et sa servante, couple de jardiniers, couple « mémé et pépé » sortant du lit, maro-

PROCHAINES ACTIVITES

- **jeudi 21 avril** : sortie à Gien : musées de la faïence et de la chasse. Repas au restaurant.
- **jeudi 22 mai** : repas salle Jonquille suivi d'un loto.
- **du 26 au 30 mai** : voyage dans les Alpes Savoyardes (il reste des places disponibles, vous pouvez encore vous inscrire)
- **mercredi 6 juillet** : FERMETURE DU CLUB

Nous vous rappelons que vous pouvez continuer à nous apporter à la Salle des Carrières, vos anciennes radiographies et lunettes.

Le club de Pétanque Cepoy effectue sa première sortie officielle pour l'année 2011.

Ci-joint la photo de l'équipe qui s'est déplacée le vendredi 25 mars à 18 h. (Pas facile après le travail pour certains). Nous avons rencontré l'équipe de Beaune, plus aguerrie que nous. Il s'agissait du 1er tour de la Coupe de France des Clubs du Loiret. Nous avons sauvé l'honneur en gagnant la triplette mixte. Parmi cette équipe se trouvait l'un de nos champions vétérans doublette 2010 du Loiret.

Je vous rappelle nos prochaines manifestations sur le terrain derrière la salle polyvalente :

- dimanche 24 avril nous recevrons 6 clubs pour le Championnat des clubs du Loiret toute la journée.
- mercredi 27 avril notre 1er concours



fédéral de la saison (Doublette vétéran promotion) l'après-midi.

- samedi 11 juin concours fédéral en doublette l'après midi
- samedi 2 juillet concours amical pour la promotion de la pétanque.

Nos licenciés seront ravis de vous accueillir pour disputer avec et/ou contre eux quatre parties gratuites. Il y aura un concours de tir.

Pétanque de Cepoy

A ce jour, notre club compte déjà 17 licenciés alors que nous finissons l'année 2010 à 12 licenciés. Nous vous attendons tous pour nos prochaines manifestations.

Nous vous rappelons nos entraînements le mercredi après-midi dès 14 h. Nous intégrons tous les joueurs présents.

Nous prévoyons d'organiser des entraînements le vendredi soir de façon ponctuelle (dès que nous aurons la lumière en fixe) pour les personnes qui travaillent le mercredi.

Cordialement et sportivement

Tous renseignements :
Evelyne Pinsard
PETANQUE CEPOY - 06 14 43 69 04
evlecorre@free.fr

Comité de Jumelage

Vide-greniers

Dimanche 27 mars dernier, le Comité de Jumelage organisait son traditionnel vide-greniers.

Malgré une météo annoncée incertaine, les exposants ont commencé à « envahir » les bords du canal dès la veille au soir et à l'arrivée des organisateurs à 5H du matin, plus de la moitié de la place était occupée. Le flot de camionnettes, remorques et voitures débordantes d'objets hétéroclites ne s'est pas arrêté jusqu'à 8H.

Jamais le vide-grenier de Printemps n'avait connu un tel succès dépassant les limites habituelles. Les organisateurs tiennent à s'excuser à ce propos de la gêne occasionnée à tous les riverains, en particulier à ceux qui ne le sont pas habituellement et qui de ce fait n'ont pas été avertis.

Après les exposants, c'est le public, qui a afflué dans les allées profitant en cela d'un climat d'une extrême douceur en cette période de l'année. Jamais Cepoy n'avait connu une telle affluence pour ce type de manifestation.

Bref un réel succès qui tranche avec le désastre de 2010 où la pluie avait accompagné le vide-greniers dès 7H du matin durant toute la journée.



Fête de l'Europe

Samedi 7 mai, toute la journée, se tiendra salle polyvalente au 1er étage, une exposition sur l'Europe retraçant toutes les actions de sa création à ce jour de manière générale et plus précisément les bénéfices que nous en tirons dans notre département. Une belle leçon d'histoire contemporaine !

Une animatrice sera présente le matin pour renseigner la population et les jeunes en particulier sur les aides en faveur des échanges européens. Des bénévoles du Comité de Jumelage animeront un atelier sur les coutumes et la gastronomie en Suède et en France.

Concert à l'église

Samedi 7 mai à 20 h vous êtes tous cordialement conviés à venir écouter, dans l'église de Cepoy, le concert gratuit de l'école de musique (chants et danses) de notre ville jumelle, Dals Ed, qui sera parmi nous à l'occasion des festivités du 10ème anniversaire du jumelage de notre ville.



Dimanche 13 février 2011 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS A CEPOY

Pour la 3ème année consécutive, L'AJC a de nouveau répondu « présente » à l'invitation de la Municipalité pour accueillir les nouveaux arrivants dans notre beau village. Nos jeunes, Laura Debeurre, Mégane et Stécy Magalhaes, leur ont commenté notre « book » où toutes nos sorties sont représentées sous forme de photos. Elles ont également parlé de nos projets 2011. Cette rencontre a permis également aux Associations de discuter entre elles de leurs activités respectives.



Dimanche 20 février 2011 SALON DE L'AGRICULTURE

L'Association des Jeunes de Cepoy a permis à 40 personnes de découvrir ou redécouvrir le Salon de l'Agriculture. Quelques jeunes sont venus - mais ce ne fut pas la majorité ! Dommage car cela était très « instructif » (nos belles régions de France étaient représentées) tout en étant très « ludique » (jeux, conduite d'un tracteur etc...). Ce fut une super journée appréciée de tous !

UN GRAND MERCI A TOUS !!

PROCHAINE SORTIE ZOO DE BEAUVAL Dimanche 22 mai 2011 Ouvert à tous

Tarifs :

AJC : 23 €

Extérieurs à l'AJC :

- enfants de 3 à 10 ans : 30 €

- adultes et enfants à partir de 11 ans : 35 €

(Ces tarifs comprennent : l'entrée au Zoo et le transport en car)

*Vous avez entre 12 et 18 ans,
venez rejoindre L'AJC
(inscription toute l'année)*

*Pour tous renseignements tél à :
Joséphine GULLI - La présidente
au 06 72 93 89 81 (le soir de préférence)*



Samedi 26 mars 2011 CARNAVAL

Quel super beau temps ensoleillé pour notre 3ème carnaval ! Nous ne pouvions rêver mieux ! Une surprise de taille cette année attendait le public et surtout les enfants : un « chariot diligence » du Far West ! Sur une idée de Bernard Frot et l'imagination de José Livolsi, la réalisation a été effectuée par Roland Aubert, Jacky Chevallier et Bernard, aidé de Thomas Doco et Jessica Fernandès de l'AJC.

La Petite Reine, le groupe musical « Batuca Délire » escortés par nos amis motards (Thierry Beyer et Régis Degomme) ont accompagné le défilé, jusqu'au parking de l'Ecluse où nous avons brûlé « Monsieur Carnaval », confectionné cette année par Thierry Beyer et transporté par Thierry Joder du service technique.

A l'issue de cette fête, un mini-goûter a été distribué aux enfants devant la Taverne de l'Ecluse qui nous a gentiment offert les boissons.



Recensement de la population : recensement 2011

La commune remercie les administrés de leur coopération lors de l'enquête de l'INSEE qui a lieu tous les 5 ans et l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.
Le résultat donné par l'INSEE contribue à l'évolution de notre commune.



Nouvel emplacement de la récupération des verres

A compter de la semaine 16, le container de récupération du SMIRTOM sera transféré rue des Acacias à l'emplacement de l'ancienne gare de Cepoy.
Nous vous remercions de votre compréhension.

ETAT CIVIL

Ils font notre joie

- Léo VATRIN - 04 janvier - Naissance à Amilly

Ils nous ont quittés

- Roger FOULACHON - 13 janvier à Cepoy
- Lucie ROBIC Veuve DELEAN - 23 janvier à Cepoy
- Raymonde DUC Epouse PASSEPONT - 08 février à Amilly
- Georges THILLOU - 13 février à Amilly
- Hubert LE MOULLEC - 02 mars à Cepoy
- Paulette PAGENOT épouse MATUSIAK - 08 mars à Massy
- Jean-Philippe FERNANDES - 16 mars à Orléans.



Pompes funèbres & Marbrerie
PATARD - CATON
Une famille au service des familles



Organisation complète d'obsèques - Assistance funéraire 24H/24 & 7J/7
Expositions de monuments - Tous travaux de cimetière et de marbrerie
Grand choix d'articles funéraires - Contrat prévoyance obsèques
Chambre funéraire à CHALETTE-SUR-LOING et à AMILLY

Hab : 05.45.92

CHALETTE / LOING
45 rue de la fonderie
☎ 02 38 85 23 19

AMILLY
10 rue du Maupas
☎ 02 38 85 12 12

Avril

17	U.S FOOTBALL	Tournoi U7/U9	Parc Château
19	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie à l'extérieur	
23-24	CUSTOM CLUB	Rassemblement motos	Vierzon
27	PETANQUE CEPOY	Concours Fédéral - Doublettes vétérans	

Mai

1	CUSTOM CLUB	Musée du cirque	Dampierre en Burly
8	PETANQUE CEPOY	Concours fédéral doublette	Derrière la salle polyvalente
8	U.S FOOTBALL	Tournoi U15	Parc du Château
8	COMMISSION ANIMATION	Cérémonie Victoire 1945	Jonquille
7-8-9-	COMITE DE JUMELAGE	10 ans du Jumelage	Jonquille - P.N - Violette
12	LES TOUJOURS JEUNES	Repas	Jonquille
14 et 15	NAUTIC-CLUB	Fête du Nautisme	Étang de la voile
15	CUSTOM CLUB	Musée de la Sorcellerie	Blancafort
15	AMICALE DES ECOLES	Journée récréative	Parc du Château
21	LA WINCHESTER	Assemblée Générale	Perce-neige
22	COMITE DES FETES	Circuit découverte autos/motos	Jonquille
22	GYMNASTIQUE DE CEPOY	Pique-nique + ramassage des déchets	Étang de la Voile
22	ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY	Zoo de Beauval	
27	U.S FOOTBALL	Assemblée Générale	Perce-neige
29	LA PETITE REINE	Semaine sortie en Corrèze	Extérieur
31	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie en extérieur	

Juin

2	U.S FOOTBALL	Tournoi seniors	Parc du Château
2	CUSTOM CLUB	Sortie à la ferme autruches	Montmachoux
4 et 5	NAUTIC-CLUB	Coupe de France Eau libre	Étang de la voile
5	CUSTOM CLUB	Rassemblement Motos	Nesploy
5	LA PETITE REINE	Semaine sortie en Corrèze	Extérieur
11	PETANQUE CEPOY	Concours fédéral doublette	Derrière salle polyvalente
16	LES TOUJOURS JEUNES	Journée pétanque	Salle jonquille + derrière la salle polyvalente
17-18-19	GYMNASTIQUE DE CEPOY	Journée "Portes ouvertes"	Jonquille
18	U.S FOOTBALL	Repas U11-U13	Stade
18 et 19	LA WINCHESTER	Concours	Derrière la salle polyvalente
19	NAUTIC-CLUB	Régate	Étang de la voile
20	U.S FOOTBALL	Réunion sponsors	Perce-neige
22	LA PETITE REINE	La Cepoyenne	Cour de la Mairie
23	U.N.R.P.A.	Repas	Extérieur
25	COMITE DE JUMELAGE	MidSommar	Parc du Château
26	AMICALE DES ECOLES	Kermesse	Parc du Château
26	U.S FOOTBALL	Tournoi loisirs - vétérans	Parc du Château

Juillet

1	GYMNASTIQUE DE CEPOY	Pique-nique	Cité Bauret
2	PÉTANQUE CEPOY	Journée Promo - concours gratuit	
3	LA PETITE REINE	Méchoui	Parc du Château
5	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie surprise	Extérieur
10	CUSTOM CLUB	Sortie Pique-nique	Combreaux
14	NAUTIC CLUB	Régates des vacanciers «juilletistes»	Étang nautique
14	COMITÉ DES FÊTES	Concours de pétanque	Parc du Château
14	LA CARPE DE CEPOY	Concours	Long du canal
24	PÉTANQUE DE CEPOY	Concours fédéral en doublette	

TAXI CEPOY

Véronique Lacombed 19 années à votre service

Transport de malades assis
Gares
Aéroports



57, rue de la Grotte aux Loups PAUCOURT

02 38 89 27 92 ou 06 09 35 13 35

RS ISOLSEC

Instrument transformers

Transformateurs de mesure

Transformadores de medida



**CHAUFFAGE
TOUTES ÉNERGIES**

**Vente
Installation
Maintenance
Contrat d'entretien**

SA MON-TRAVERSIER
45700 PANNES
michel.chapat@wanadoo.fr

-)) **POMPES A CHALEUR**
-)) **CLIMATISATION**
-)) **CHAUFFAGE**
-)) **FROID**
-)) **ELECTRICITÉ - PLOMBERIE**



Tél. 02 38 87 85 19

ENERGIES RENOUVELABLES



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



Crédit d'impôt

DEVIS GRATUIT

115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLEROY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.aproust.com

Un spécialiste du chauffage
à votre service depuis 35 ans



Imprimerie Leloup

Tous travaux d'impression noir et couleur

P.A.O. - IMPRESSION

DECOUPE - PLIAGE - FAÇONNAGE - BROCHAGE



6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur - Tél. 02.38.85.06.49 - Fax 02.38.85.25.54 - imprimerie.leloup@wanadoo.fr